



**COMPTE RENDU REUNION
CONSEIL MUNICIPAL DU 29 avril 2016 - 20 heures**

Présents :

Mmes Ameline DIENOT, Camille ROUSSEAU, Lauriane RANCHON, Marie DONNAT,
MM. Robert CARTIER, Gérard COTE, Louis WALLAERT, Jean-Christophe HERY, David MONON.

Excusés : Christian VILLE, Françoise GROSS

Rédacteur du présent compte-rendu : Marie Donnat

Ordre du jour :

- *Approbation du compte rendu du 1^{er} avril 2016*
- *Subventions aux associations*
- *RPQS eau 2015*
- *ARS : abandon ressource en eau (Chalabaud) et dossier de protection des captages (financement)*
- *Création d'un marché*
- *Eclairage public*
- *Suivi RTM*
- *Centrales villageoises*

Informations – questions diverses :

- *Décisions administratives*
- *Avancement des travaux : Chapelle de Trézanne, chantier jeunes, réseau eau, bâtiments communaux, Les Riperts*
- *Gestion du bois*

1. Approbation du compte rendu du 1^{er} avril 2016

Vote : 8 voix pour, 1 abstention

2. Subventions aux associations

La commune subventionne des associations locales : voir tableau en annexe.

Précision sur la forme :

Un courrier sera envoyé aux associations qui n'ont pas fait de demande, mais à qui une subvention est accordée (par exemple : le Foyer Socio-Educatif du collège de Mens, l'ADMR ...). Lauriane Ranchon se charge de faire les courriers.

Vote : approuvé à l'unanimité.

3. RPQS (rapport sur le prix et la qualité des services), eau 2015.

Aujourd'hui le rendement du réseau est de 52% (rendement = débit entrant / eau distribuée). C'est un meilleur rendement que l'année dernière qui était de 41% mais des efforts doivent être encore faits.

Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

4. **ARS** : abandon ressource en eau (Chalabaud) et dossier de protection des captages (financement)

Le captage de la source de Chalabaud a été shunté pour l'alimentation de Chauplanon. L'eau potable arrive donc directement des Riperts. Cette opération a deux avantages :

- Garantie d'une eau propre à la consommation. Il n'y a donc plus besoin de faire un traitement particulier pour la maison Allemand.
- Il n'est plus nécessaire de protéger ce captage qui représente un coût de fonctionnement très important.

Le captage de la source de Chalabaud ne sera plus sur le réseau d'eau potable, et sera déclaré inactif mais le captage sera maintenu en état de propreté.

Vote : approuvé à l'unanimité.

L'ARS impose une protection autour de chacun des captages. Cette opération aura un coût élevé pour la commune.

Cependant, nous n'aurons plus la protection du captage de Chalabaud à faire, puisque déclaré inactif. Et nous allons demander à la commune de Clelles de participer financièrement à la protection du captage de Darne (ce captage approvisionne une partie du village de Clelles).

Vote : approuvé à l'unanimité.

Informations sur les réserves, poteaux et bornes incendie :

Chalabaud, Les Beylioux, une partie de la route des Scées ne sont pas équipés.

Une borne à incendie est présente aux Condamines. Il faudrait mettre un poteau incendie à la place, car plus pratique pour les services de secours.

Les poteaux incendie en place ont été repeints et devront être numérotés.

5. Création d'un marché

Monsieur Ruynat (Le Chaudron Dauphinois) a fait une demande de création d'un point de vente temporaire du 2 mai au 30 septembre. Ce point de vente se tiendra quotidiennement sur la plate forme « Oyo » sur le bord de la départementale 1075. Il souhaite aussi organiser, sur ce même lieu, un marché hebdomadaire avec d'autres producteurs locaux.

Vote : approuvé à l'unanimité.

6. Eclairage public

Les délibérations sont reportées car nous n'avons pas reçu les devis attendus.

7. Suivi RTM (Restauration des Terrains en Montagne)

Le RTM surveille les glissements de terrain du village par un suivi régulier.

Le coût de ce suivi pour 2015 a été de 6300 €. Monsieur le maire a demandé au RTM de revoir à la baisse le devis pour 2016. Le RTM a proposé un devis de 4500 € avec une seule campagne de surveillance par an (au lieu de deux). Cette nouvelle proposition nous semble encore trop élevée.

Nous allons demander à rencontrer les services RTM.

Nous allons demander des devis à d'autres entreprises.

8. Centrales villageoises

Présentation et décision reportées.

Questions et informations diverses

- **Aucune décision administrative**
- **Avancement des travaux :**

Les travaux sur la toiture de la Chapelle de Trézanne sont bien avancés. La moitié de la toiture est refaite.

Le chantier jeunes : bilan très positif. Le sentier est complètement ouvert. Christian Diénot est satisfait du travail fourni. Les jeunes étaient aussi heureux d'avoir réalisé ce chantier.

Les travaux du chemin des Riperts se poursuivent. Le 30 avril se déroulera la plantation des arbustes en bordure de ce chemin.

Pour rappel : la commune a gagné ces arbustes en remportant le concours « plus d'arbres plus de vie ».

Les bâtiments communaux : le maître d'œuvre, société ANKA, a fourni plusieurs propositions pour l'amélioration thermique des bâtiments. On s'orienterait vers une isolation par l'intérieur, un changement de toutes les huisseries, ainsi qu'une chaudière à granulés. Ces propositions permettent un résultat satisfaisant en terme énergétique, et un respect de l'enveloppe financière.

Audit énergétique : la société chargée de l'audit énergétique sur les bâtiments communaux a rendu ses expertises sur les bâtiments du camping, le logement du gérant et le logement de la Chabannerie. Plusieurs solutions sont proposées pour l'amélioration thermique : par exemple, changement des huisseries, plus de ventilation, revoir le chauffage et le mode de production d'eau chaude ...

Plusieurs scénarii vont être proposés. La commune pourra présenter un nouveau dossier de demande d'aides auprès de la CDC Trièves (dans le cadre du TEPOS II, qui porte sur l'amélioration thermique des logements communaux).

- Le PNRV : difficile pour les représentants communaux de se rendre aux réunions du PNRV.

Ces réunions ont toujours lieu très loin.

- Les compteurs électriques Linky (compteurs « intelligents » qu'EDF souhaite installer chez les particuliers) : beaucoup d'informations et / ou de contre-informations circulent sur ces nouveaux compteurs.

Gérard COTE va chercher des renseignements sur ces compteurs et nous les présentera lors du prochain conseil municipal.

- PCS : Plan Communal de Sauvegarde. Ce document est à mettre à jour tous les ans.

Robert Cartier et Marie Donnat se chargent de cette mise à jour.

- Mutualisation : sur les Trièves, plusieurs communes cherchent à mutualiser afin de réduire les coûts financiers des petites communes. C'est le cas par exemple, des travaux d'entretien des routes communales, de la vérification des poteaux et bornes incendie ... Actuellement, nous recherchons des communes intéressées par la mise en commun de contrat de maintenance et d'achat de matériel informatique.

- Une convention a été signée avec Clelles pour l'entretien des Passerelles de Chardon et des Beylloux.
- L'arbre à Lire : La société Richard (Mens) a fourni un devis à hauteur de 2900€. Une partie

sera financée par Les Balades Poétiques (qui a obtenu une subvention de «L'Archipel des Utopies »), une partie sera financée par un don de M. Robert Cartier, et une partie par la commune.

- Plaque commémorative pour les Anciens Combattants : plaque métallique sur laquelle le texte sera fait au laser (plaque transpercée).

Nous allons demander des devis à plusieurs entreprises.

- Idée pour projet exceptionnel : Lauriane Ranchon propose d'offrir aux habitants qui le souhaitent une formation de secourisme.

Nous allons prendre contact avec le SDIS, et faire une information dans le prochain P'tit Tambour.

- Village fleuri : Christian Diénot finit de fabriquer des jardinières pour les installer dans le Village.

- Gestion des bois : Gérard représentant la commune, informe que la commune doit respecter le plan de gestion de l'ONF ou faire un recours en Préfecture.

Prochain conseil : le mardi 24 mai 2016 à 20 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance commencée à 20h00 est levée à 22h30.

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS
ADMR Clelles	200 €
Yako Trièves	50 €
Ass. sportive collège de Mens	100 €
Ass. Ligne Grenoble Veynes	50 €
Circuit pédestre du Trièves	100 €
Collectif d'entraide Trièves	350 €
Comité des fêtes St Martin de Clelles	500 €
Football club Moneteron	100 €
FSE Mens	100 €
Les Nouvelles du Pays	120 €
Rugby (RCVMT)	100 €
Skieurs du Mont aiguille	200 €
Sou des Ecoles Clelles	100 €
Sou des Ecoles Clelles - SKI	178 €
Trièves Palestine	100 €
Ass. des Arts Martiaux du Trièves	100 €
Radio Dragon	100 €
Coop. Scolaire Clelles	100 €
Tichodrome	20 €
Histoires et Chemins	100 €
Association 3S	30 €
Donneurs de sang du Trièves	50 €
TOTAL	2 848 €

Réunion publique : samedi 18 juin 2016 à 10 heures.